



COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Procès-verbal de la réunion qui a eu lieu

le lundi 16 mars 2026 à 11 h 30

au palais législatif (salle 254)

1. **Adoption de la politique relative aux congés prolongés rémunérés non planifiés**

Une politique relative aux congés prolongés rémunérés non planifiés a été approuvée pour les employés d'un bureau, tel que défini dans les politiques d'emploi applicables aux bureaux politiques de l'Assemblée législative.

2. **Questions relatives aux ressources humaines**

La Commission a étudié les questions relatives aux ressources humaines.

3. **Formation à l'intervention non violente en situation de crise et à la désescalade destinée aux adjoints de circonscription et au personnel des bureaux politiques de l'Assemblée législative**

Un aperçu des options disponibles en matière de formation à l'intervention non violente en situation de crise et à la désescalade a été présenté. Il a été convenu que les services des ressources humaines collaboreront avec les directions des caucus et les bureaux des députés indépendants afin d'organiser des formations pour l'ensemble de leur personnel et des adjoints de circonscription.